



LE CHARIVARI CANADIEN.

JOURNAL POUR RIRE.

LE CHARIVARI CANADIEN.

Paraitra le vendredi de chaque semaine.

PRIX D'ABONNEMENT.

POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Un an \$ 2.00

Six mois 1.00

Chaque numéro 6 sous

On ne peut s'abonner pour moins de six mois payable invariablement d'avance.

Toutes lettres, correspondances, etc., doivent être adressées FRANCO, à

A. GUERRARD, Imprimeur,
No. 19, rue St Joseph, St Roch, Québec.

L'humoristique travail qu'on va lire nous est arrivé trop tard pour être publié la semaine passée. Nous sommes sûrs de plaire à nos lecteurs en l'édition aujourd'hui, bien qu'il soit un peu tard.

SEANCE SPECIALE DU CLUB DES POINTEURS.

(L'hôtel Clarenden étant envahi par les étrangers, la scène se passe à l'Hôtel-de-Ville, avec la bienveillante permission de Son Honneur le Maire.)

Après que M. le gardien eût ouvert les portes et que le flot tumultueux des Pointeurs eût envahi, comme une vague bouillonnante, la salle de séances, M. Thomas Larivière, barbier-en-chef du Club, fut prié d'agir comme président et fit le discours suivant :

MESSIEURS,

Il faut bien que je me hasarde de m'déplâquer un peu, puisque vous l'voulez; mais vous l'savez que mon induction n'est pas forte, et ce n'est pas nécessaire non plus d'en avoir beaucoup pour barbier et raser à ma façon mes compatriotes, avec mon genre d'industrie qui consiste tout simple-

ment à poster sur les épaules des pauvres, mes nombreux clients, le chiffre *un* et mettre dans ma poche le numéro *deux*. Il n'y a pas besoin d'être si lûte pour comprendre que 2 et pis 2 font 4, et 4 et pis 4 font 8; c'est clair comme une rave: voilà toute l'histoire. Ceux qui ont pour deux sous de compréhension l'comprendront de suite; c'est ce que les marchands appellent la règle du pose, et retiens 2.

Quant à ce qui nous amène ici à soir, je m'en vas vous le dire de suite; c'est pour mettre un autre homme à ma place, parce que je ne peux plus faire; la société marche trop vite l'heure, ensuite pour s'ajuster à l'égard de Ja Saint Jean-Baptiste et autres choses, gentilshommes.

—Tres-bien, hourra! Bravo! oui! oui! M. Simard, président! Bravissimo! répondent *in globo* les Pointeurs.

M. Simard accepte, seulement pour le plaisir de la chose, la présidence. Il improvise et parle pendant cinq grosses minutes consécutives avec une volubilité extraordinaire qui étonnerait sans doute jusqu'à M. Chapleau de la Chambre locale.

MESSIEURS, dit-il très-éloquemment, je ne m'attendais pas à l'honneur de vous adresser la parole, ce soir; je vous remercie, je vous remercie, dis-je, pour la confiance très-honorifique dont vous m'honorez en m'honorant aujourd'hui. Soyez certains, messieurs, que je ferai agir tous les ressorts qui sont en mon pouvoir pour aider aux progrès d'une association qui a pour but de favoriser sur une large échelle la liberté du regard en Canada. Avant que de m'asseoir, messieurs, je dois vous informer que M. Pierre Labedaine, l'ancien rapporteur du club, résigne la charge qu'il occupe depuis trois années.

Le club—Tant mieux! oui! oui! non! non! oui! oui! oui!

M. le Président (solennellement)—La majorité est en faveur de la résignation de M. Labedaine.

Le Club—Labedaine! Labedaine! M. le Président (souriant)—M. Labedaine, s'il vous plaît, veuillez dire un mot à l'assemblée, ça leur fera plaisir.

M. P. Labedaine—M. le Président messieurs, Dans le bas âge, j'étais pas

sionné... (hear, hear) je n'ai jamais été pointeur de ma vie! (écoutez) pour l'endre au trébuchet. J'ai toujours observé que les merles (hear, hear) étaient, de tous les oiseaux, les plus difficiles à prendre.

Une voix—Pourquoi cela?

M. le President—A l'ordre.

M. P. Labedaine—Cependant, avec mon système, ils ne m'ont jamais donné trop de fil à retordre, et je vous assure, messieurs, que je puis prendre les pointeaux (hear, hear), plus facilement que les rats musqués, avec une attrape patenée, de ma fabrique. La chose, messieurs, est d'autant plus facile, je vous le déclare sans cachette, que les Pointeurs n'ont point le sentiment de la poudre, comme la corneille, et ils seraient insensibles même à l'odeur de la poudre brûlée sur le héz.

M. Drolet, l'épicier—M. le Président. En vérité, vraiment, en vérité, et honnêtement, il fait de la vrai collerotte; c'est un bavard qui batte hors de bon sens; moi, je vous dis que c'est une cruche vîde, de moutarde! M. le Président.—A l'ordre, s'il vous plaît. Point de propos délibérés lorsqu'on délibère indépendamment.

M. P. Labedaine—M. le Président. Ne vous alarmez pas pour moi, car je suis accoutumé à la mitraille (he) la langue; puis, si Votre Honneur me le permet, qu'il plaise à Votre Honneur ainsi qu'à l'assemblée, l'Ordre a poussé une pointe à mon ami, le rédacteur-en-chef de mon collègue, le *Charivari Canadien* de Québec, à propos des scandales et des choses scandaleuses, ce qui n'est pas la même chose, en logique. Or, pour le repos de ma conscience et la tranquilité de la question, j'ai demandé l'opinion de lun de mes amis, très fort en théologie, pour tout ce qui regarde les sept péchés capitaux, et il m'a répondu, sans hésiter, que les personnalités peuvent être grossières sans être scandaleuses, et vice-versa (hear, hear); ensuite, qu'il n'y a aucun scandale scandaleux à critiquer humoristiquement le vice, lorsqu'il se pose, tout déshabillé, sur le chemin du roi.

C'est tout simplement les effets d'une cause épidémique que l'on ferait bien de ne pas laisser devenir la propriété de tout le monde, car la propriété, selon Prud'homme, est un